

## Etaient présents :

<b>Membres du GIP-DL</b>
--------------------------

- **Pour le Conseil Régional :**

Maria LAVIGNE

- **Pour le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne :**

Jean-Luc GLEYZE, Danièle BORN

- **Pour le Département des Landes :**

Dominique COUTIERE, Jean-Claude DEYRES, Jean-Marie BOUDEY

- **Pour la CdC de la Haute Lande :**

- **Pour la CdC du Pays Morcenais :**

Christian JAVEL, Michel BERNARD

- **Pour la CdC du canton de Pissos :**

Jacques CHASTEL

- **Pour la CdC du Pays d'Albret :**

Philippe SARTRE, Jean-Louis MAISONNAVE, Ginette MILAN, Max ROUMEGOUX

- **Pour la CdC du Gabardan :**

Raymond FILHOL

- **Pour la CdC du Pays de Roquefort :**

Alain DUPRAT, Serge GLEYZE

- **Pour la CdC du Pays de Villeneuve de Marsan en Armagnac Landais :**

Jean LESPARRE, Louis-Pierre CLOUTE

- **Pour la CdC de Villandraut :**

Laurence HARRIBEY, Jean PERINGUEY, Jean-Claude LASSALLE

- **Pour la CdC de Captieux / Grignols :**

Jean-Jacques COUSTOLLE, Marc LABAT, Michel DARGUENCE

- **Pour la CdC du Bazadais :**

Bruno DIONIS, Bernard BOSSET, Sophie METTE

- **Pour le Conseil de Développement :**

Dominique SICHERE, François GARRAIN, Dominique LAMBERT, Antoine de RIVOYRE

Nbre de Membres : 69

Titulaires : 48

Suppléants : 21

Nbre de membres présents : 31

**Nbre de Votants : 31**

## **Membres du Conseil de Développement**

Henry GILOTEAUX, André LAURENT

## **Maires ou représentants**

Jeanne-Marie BAUP (Maire d'Uzeste)

## **Participaient également :**

André MONCHANY (Sous-Préfecture de Langon), Isabelle DEXPERT (Conseillère Générale de la Gironde), Eric SARGIACCOMO (Département des Landes), Sandrine FAUCON (Département des Landes), Béatrice RENAUD (PNRLG), Dominique FEDIEU (PNRLG), Bernard ROUCHALEOU (Pays), Christian SABAROTS (Pays), Jean-Paul MERIC (Pays), Nathalie LALANNE (Pays), Isabelle GOUPILLAT (Pays), Isaline BOUIX (Pays), Olivier PARIS (Pays), Pascal LESCARRET (Pays), Ludovic REAU (Pays), Jean-Philippe RUGUET (Pays), Hervé RENOUX (Pays), Jean-Luc HARRIBEY (Le Républicain), Agnès CLAVERIE (Sud-Ouest)

**Nbre total de participants : 53**

## **Étaient excusés :**

Jean CASSOUDEBAT (Préfecture des Landes), Philippe PLISSON (Vice-Président du Conseil Général de la Gironde), Pierre CHANUT (Maire de Roquefort), Paul MARQUETTE (Maire de Bazas), Janine JARNAC (Conseil Régional d'Aquitaine), Valérie ELOIRE (Conseil Régional d'Aquitaine), Michel CHANUT (Conseil Régional d'Aquitaine), Bernard DONNEVE (Maire de Bourideys), Françoise CAMBRESY (Maire de Le Sen), Serge JOURDAN (Maire de Losse), Serge EXPERT (Maire de Créon d'Armagnac), Alain CAZENAVE (Maire de Bernos Beaulac), Jacques DUCOS (Conseiller Général des Landes)

Dominique COUTIERE, Président du Pays ouvre la séance et remercie les membres présents.

Il rappelle brièvement le contenu du compte-rendu de l'assemblée générale du 28 janvier 2005, qui a été transmis à l'ensemble des membres du GIP-DL

Aucune observation n'étant formulée, l'assemblée adopte à l'unanimité ce compte-rendu.

Il propose ensuite de passer au premier point de l'ordre du jour.

## ***Aspects statutaires***

### **⇓ Modification des statuts**

L'assemblée adopte :

1° le changement de dénomination du GIP, qui se dénommera GIP d'Aménagement et de Développement du Territoire, conformément à la loi n° 2005657 du 23 Février 2005 relative au développement des territoires ruraux.

2° la modification de la représentation du Conseil de Développement qui de 4 membres passera à 8 membres.

Le Conseil de Développement informera le Pays avant sa prochaine assemblée des membres qu'il aura désigné pour le représenter.

### **⇓ Désignation du Vice-Président du Pays**

Le Président rappelle que lors de la dernière assemblée générale, M. Jean Péringuey avait présenté sa démission de Vice-Président du Pays, considérant qu'il était souhaitable que ce soit un Conseiller Général qui occupe ce poste. Il précise que conformément aux engagements pris ce poste revient à un girondin et que Jean-luc Gleyze sollicité avait accepté d'être candidat.

Après l'intervention de Jacques Coustolle Président de la Communauté de Communes de Captieux/ Grignols et celle de Bernard Bosset, pour la Communauté de Communes du Bazadais, approuvant cette candidature, et aucune autre candidature n'étant présentée, Jean-Luc Gleyze est élu à l'unanimité Vice-Président du Pays des Landes de Gascogne.

Celui-ci remercie sincèrement les membres du Pays pour cette confiance et indique qu'il défendra au mieux les intérêts du Pays avec ses collègues élus, auprès du Conseil Général de la Gironde.

## **Aspects Financiers**

Sur proposition du Président l'assemblée adopte :

- 1° une participation de 30 euros par ouvrage, aux frais de retraitage du Livre Blanc sur l'Urbanisme, le coût unitaire étant de l'ordre de 45 euros.
- 2° la signature d'une convention avec le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, relative à la prise en compte de la charge résiduelle du coût d'édition du Livre Blanc sur l'urbanisme.
- 3° l'inscription en charges de 1 000 euros au compte 6713 pour le don aux sinistrés du tsunami, de 3 700 euros au compte 6236 pour l'édition du Livre Blanc, et en recettes de 4 700 euros au compte 797 par transferts de charges exceptionnelles.
- 4° le projet de mission d'urbanisme (engagements et financement) tel que figurant en annexe.

Le Président informe aussi l'assemblée du départ de Monsieur Viallette, agent comptable public du GIP-AT. Son successeur sera désigné par le trésorier payeur général.

## **Motions**

### **↓ Autoroute A 65 Langon/Pau : bretelle au Nord de Roquefort**

Le Président indique que le projet d'autoroute A 65 tel que présenté aujourd'hui ne prévoit pas de sortie à hauteur de Roquefort, laissant près de 41 km du territoire du Pays dans sa partie Nord-Landes sans accès à cette infrastructure.

Il rappelle les démarches entreprises par le Pays et notamment l'élaboration d'un argumentaire montrant l'effet négatif qu'entraînerait l'absence d'échangeur et l'incohérence d'un tel choix. Il précise que les communautés de communes de Roquefort, du Gabardan, d'Albret, que le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne ont délibéré pour défendre la création d'un échangeur, et que le Conseil Général des Landes doit très prochainement en débattre.

Jean-Luc Gleyze trouve tout à fait légitime que le Pays défende ce point de vue. A son avis une sortie à Roquefort évitera un déséquilibre dans la desserte du Pays, qui serait très préjudiciable à une grande partie du territoire.

#### **Décision :**

A l'unanimité l'assemblée générale adopte la motion présentée par le Président ( Voir annexe).

## ⇓ **Leader+ Haute-Lande :**

Le Président fait état du contrôle réalisé par la CICC ( Commission Interministérielle de Coordination des Contrôles) le 14 mars dernier dont le rapport n'a pas encore été transmis, mais qui remettrait en cause les actions relatives à l'urbanisme. Il précise que le GAL n'a programmé scrupuleusement que des actions conformes au programme validé par les instances gestionnaires du programme. Il indique que le CNASEA autorité de gestion anticipant sur ce rapport avait demandé au GAL Haute-Lande de surseoir à la programmation d'actions d'urbanisme, ce que le GAL a refusé et en a informé Monsieur le Préfet de Région. Il annonce enfin que la demande du GAL pour une dotation complémentaire a été ajournée par la Commission Nationale de suivi où siègent des membres de la CICC.

Il propose que le Pays débatte de cette situation et prenne une initiative.

### **Décision :**

Après débat l'Assemblée Générale à l'unanimité adopte la motion jointe en annexe et donne mission au Président de défendre au mieux les intérêts du Pays.

## ⇓ **1% Paysage et Développement A 63**

Dominique Coutière retrace rapidement l'historique de ce projet lié au passage au statut autoroutier de la N 10, projet qui a démarré en 2000 et intéresse bon nombre de collectivités situées à l'ouest du Pays. Il rappelle que l'Airial avait été chargée de l'élaboration de la Charte qui a été adoptée en 2003.

Il précise qu'aucun des projets préparés par les CdC ou les communes entrant dans la Charte n'a à ce jour fait l'objet d'un financement au titre du 1%, mettant en difficulté certains maîtres d'ouvrages.

Il s'interroge à cette occasion sur le désengagement de l'Etat et la conséquence des effets d'annonce alors que l'on avait fait appel à la mobilisation des collectivités pour mettre en œuvre des actions.

### **Décision :**

Après débat, l'assemblée Générale à l'unanimité de ses membres donne son accord sur la motion proposée (voir annexe) .

## ⇓ **Lancement du débat public sur le projet TGV Bordeaux/ Toulouse**

Le Président et le Vice-Président attirent l'attention de l'assemblée sur les articles parus récemment dans la presse et sur l'invitation tardive reçue par les élus du Sud - Gironde, relatifs au lancement du débat public sur le projet TGV Bordeaux/ Toulouse. L'itinéraire envisagé traverserait tout l'est du Pays, une première branche arriverait à Captieux et s'y diviserait en deux, une vers Toulouse, l'autre vers Hendaye en passant par Mont de Marsan.

Les membres du Pays se disent très attentifs à être associés à la réflexion, sur une infrastructure qui ne fera que traverser le Pays et qui ne sera pas sans incidence sur le paysage et l'environnement.

Le Président est chargé de demander que le Pays soit mieux informé sur ce projet.

### *Mise en œuvre d'Actions*

## ⇓ **Agenda 21**

Candidature du Pays à un Agenda 21 dans le cadre de la politique de Développement Durable du Conseil Général de la Gironde.

Le Président demande à Isabelle Dexpert, Conseiller Général du Canton de Villandraut, chargée de cette politique au Conseil Général de la Gironde de présenter cette initiative.

Isabelle Dexpert présente de manière synthétique cette nouvelle politique du Conseil Général de la Gironde, qui vise notamment dans le prolongement de la structuration territoriale désormais forte à mieux faire prendre en compte le développement durable, sous l'approche Agenda 21.

Pour cela le Conseil Général a lancé un appel à projet aux intercommunalités et aux Pays qui doivent répondre à un cahier des charges strict, qui leur permettra de se doter d'une ingénierie pour élaborer un agenda 21 local, dont les actions bénéficieront d'un soutien bonifié du Conseil Général.

Elle précise qu'elle a travaillé avec le Pays et les élus des CDC du Sud-Gironde à l'élaboration du dossier de candidature qui est présenté par Isaline Bouix.

#### **Décision :**

- Le projet présenté par le Pays ( voir annexe) est adopté à l'unanimité.
- Isabelle Dexpert est désignée élue référente du Pays pour suivre ce dossier et présider le Comité de Pilotage Local qui sera composé du

Conseil Général de la Gironde, d'élus du Pays, à charge aux élus girondins du Pays d'en désigner les membres, d'élus du Parc, ainsi que des techniciens du Pays, des CDC et du Parc Naturel Régional..

- Isaline Bouix sera la technicienne référente du Pays sur ce projet.

## ⇓ **Emploi et Territoire :**

Le Président informe l'assemblée que le projet présenté par le Pays auprès du Ministère a été retenu et qu'il convient désormais de lancer sa mise en œuvre et de mettre en place un Comité de Pilotage.

### **Décision**

- Jean-Luc Gleyze est confirmé comme référent pour ce dossier au titre du Pays.
- Une consultation sera faite pour solliciter des membres du Pays, l'idée étant qu'au minimum il y ait quatre membres du Pays pour être responsables d'un des quatre thèmes.

## ⇓ **ORAC « Haute-Lande »**

Le Président informe que cette ORAC concerne la partie du Pays aujourd'hui non couverte , à savoir les cantons de Labrit, Morcenx, Pissos, Sabres et Sore. Cinquante projets sont envisagés pour un investissement prévisionnel de 1 100 000 euros. La Région a voté 100 000 euros d'aide, le Conseil Général des Landes s'est engagé à hauteur de la même somme, la décision de l'Etat est attendue.

### **Décision :**

- L'assemblée adopte les objectifs et le plan de financement prévisionnel , ainsi que la constitution du Comité de pilotage composé des représentants des CDC concernées par la procédure.

## ⇓ **Leader+ : coopération**

A la demande du Président, Bernard Rouchaléou précise que dans le cadre du volet 2 de Leader+, 20 millions d'euros sont affectés au financement de projets de coopération. Or le Pays comme beaucoup d'autres territoires en France , est en retard dans ce domaine alors que ce sera un élément important d'évaluation de Leader+ et qu'une partie des futurs programmes européens reposeront sur la coopération. Pour avancer dans ce domaine il propose que le Pays bâtit un projet territorial de coopération qui s'appuierait sur l'inventaire des communes déjà jumelées, sur l'analyse du contenu de ce jumelage et son évolution. Ce travail, complété d'un repérage et d'une analyse des initiatives associatives, permettrait de vérifier s'il existe des thèmes communs qui pourraient constituer la base du projet territorial de coopération.

Le Président invite tous les acteurs à se mobiliser dans ce domaine.

## ⇓ **Contrat de Pôle Touristique Parc/Pays**

Béatrice Renaud chargée de l'animation du Contrat de Pôle pour le compte du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne et du Pays rappelle brièvement les orientations arrêtées autour du projet Eco-tourisme, ainsi que l'état d'avancement de l'étude marketing dont le Pays assure la maîtrise d'ouvrage et dont la restitution finale est prévue courant juillet.

Elle souligne qu'à ce jour plus d'une trentaine de projets publics ou privés ont fait l'objet d'aides dans le cadre du Contrat de Pôle.

Elle précise que les préconisations à venir nécessiteront des validations par les assemblées délibérantes du Pays et du Parc et que certaines auront des répercussions financières.

### **Décision :**

- L'assemblée décide de confier au Comité de Pilotage en charge du suivi de ce projet d'arrêter les préconisations, de négocier avec les partenaires financiers et d'établir la proposition définitive à présenter devant les assemblées délibérantes du Parc et du Pays.
- L'assemblée décide aussi de confirmer Messieurs Donnève et Gilloteaux comme représentant du Pays auprès de la MOPA.

## ⇓ **Urbanisme : Livre Blanc**

Le Président rappelle qu'après la présentation du Livre Blanc en février il convient d'en assurer au mieux sa vulgarisation et sa traduction dans les outils d'urbanisme. Il présente une carte du Pays qui montre le chemin parcouru en moins de trois ans. Les documents d'urbanisme ont été multipliés par trois, plus des 2/3 du territoire en sera doté d'ici 2006. La moitié des communautés de communes se sera dotée d'une charte d'urbanisme. Il insiste sur l'importance de poursuivre cette démarche, car chaque jour la pression est plus forte et les constructions plus nombreuses.

Philippe SARTRE, référent de la Commission Urbanisme Parc/Pays attire l'attention de l'assemblée sur la nécessité de se donner les moyens de suivre au mieux cette mise en œuvre, d'approfondir certains aspects, et de se forger une culture commune au sein du Pays et du Parc entre élus, mais aussi techniciens des structures locales, de l'administration, d'organismes divers.

Il préconise que la commission mise en place pour le livre blanc soit reconduite, s'étoffe et se rapproche de la commission « airiaux », qu'elle devienne le lieu d'échanges, de débats et d'approfondissement de ces sujets, et soit garante de la cohérence d'ensemble.

**Décision :**

- L'assemblée approuve cette proposition et donne mission à cette commission pour prendre les initiatives favorisant l'application de préconisations du livre blanc et pour assurer entre autre une meilleure coordination des interventions techniques.
- Un appel à candidature pour étoffer cette commission sera lancé rapidement par le Pays.
- Deux membres du Conseil de Développement seront intégrés à cette commission.

**↓ Commission Forêt**

Le Président rappelle que pour approfondir le volet forêt de la Charte du Pays, une commission forêt animée par le Conseil de Développement en la personne de M. Sichère avait été mis en place. Il constate qu'aujourd'hui un certain nombre d'initiatives pas toujours coordonnées entre elles ont été engagées et qu'il convient certainement de mieux s'organiser pour être plus efficace.

Jean Luc Gleyze approuve, indique qu'il avait attiré l'attention du Président sur cette nécessité en tant que chargé de ce problème au Conseil Général de la Gironde.

Dominique Sichère fait le même constat et souhaite qu'une organisation locale associant élus, professionnels, techniciens soit mise en place et travaille notamment sur le problème du pin des landes dans la construction, de la pénétration en forêt. Il précise que déjà un groupe informel s'est constitué et qu'il convient de l'étoffer. Il rappelle les initiatives en matière de construction bois, ainsi que l'idée émise lors de la dernière assemblée générale d'un siège du Pays en bois de pin des Landes.

Philippe Sartre attire l'attention sur la nécessité d'être attentif aux références architecturales qui sous-tendent la conception des constructions en bois de pin notamment pour l'habitat. Un rapprochement avec la commission urbanisme sur ce sujet lui paraît souhaitable.

**Décision :**

- L'assemblée approuve la constitution de cette commission et charge Messieurs Jean-luc Gleyze et Dominique Sichère de la co-animer et d'en constituer sa composition en étant attentifs aux représentations départementales.
- Elle charge aussi cette commission de travailler au projet de siège du Pays valorisant au mieux le pin des Landes.

## Informations

### ⇓ **Programme Contrat de Pays 2005**

Bernard Rouchaléou présente le tableau des premières actions qui ont fait l'objet de décisions financières au titre du Contrat de Pays 2005 (voir tableau joint). Il constate que les projets les plus importants y figurent mais que dans la majorité des cas les maîtres d'ouvrage sont en attente de la décision de l'Etat.

Il précise que pour les opérations qui étaient inscrites au contrat, il revient aux maîtres d'ouvrage de fournir le plus rapidement possible un dossier technique complet afin que ces dossiers puissent être inscrits aux prochaines commissions permanentes.

### ⇓ **Santé**

Le Président fait un bref rappel de la démarche, informe qu'une journée sur la santé en milieu rural a été organisée par la Région à Captieux le 15 juin, qu'une réunion est prévue avec les médecins du Pays le 27 juin prochain. Il invite les élus à rester attentifs sur ce sujet, qui est loin d'être réglé.

### ⇓ **Présentation Programme « ATEnEE du Parc »**

Dominique Fédieu fait état de cette démarche qui vise sur le territoire du Parc à promouvoir les démarches HQE et les ressources locales. Ils précisent qu'il intervient ponctuellement sur le Pays en appui aux opérations d'éco-tourisme, ou en appui à la démarche de réhabilitation des « airiaux » ou du patrimoine de caractère. Il précise qu'il est à la disposition des élus du Pays sur ces problématiques.

### ⇓ **Rencontre avec la Chambre d'Agriculture des Landes**

Le Président fait état de sa rencontre, à leur demande, avec des représentants de la Chambre d'Agriculture soucieux d'établir des relations avec le Pays. Il indique qu'il est important que des relations de confiance s'établissent avec cet organisme, mais sur des bases claires d'un projet agricole partagé. Un travail doit être entrepris dans ce sens auquel il souhaite que des membres du Conseil Scientifiques du Parc soient associés. Des propositions devraient être formulées pour la fin de l'année.

### ⇓ **Centre Economie Emploi Formation de Bazas**

En l'absence de M. Cazenave président du Comité de Pilotage, excusé, Jean-Luc Gleyze indique que le projet est validé dans son contenu, qu'il reste à en préciser la structure gestionnaire et à bâtir les partenariats pour sa mise en œuvre. Ce projet devrait voir le jour en 2006.

Le Président rappelle que le Pays est attaché à la réussite d'un tel projet et met à la disposition du projet l'assistance technique nécessaire à son animation ainsi qu'à sa mise en œuvre.

## ↓ **Assises Régionales des Pays**

Le Président invite enfin les membres de Pays à participer aux Assises Régionales des Pays qu'organise la Région les 7 et 8 juillet prochain à Bordeaux.

Plus aucune question n'étant soulevée la séance est levée à 19 h et Isabelle Dexpert invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié offert par la commune de Pompéjac .